Michel Grozelier

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1776.

Né à Beaune, en

Mort à , en

JESVS
MARIA

Notes biographiques et bibliographiques

E. Bonnardet

prêtre de l'Oratoire

Archiviste.

Le Père Michel Grozelier

M. M. 613, p. 130, N 526 =

Michel Grozelier, entré prêtre en 1776
réside dans son bénéfice à Beaune.

Listes des Assemblées =

1779 Beaune
1782 "
1785 "
1788 "

Mon catalogue =

Michel Grozellier, prêtre admis par l'assemblée de septembre 1776.

Liste d'avril 1790 =

Il est chanoine à Beaune, conservé et rattaché à la maison de Beaune.
Entré prêtre en septembre 1776 admis par l'assemblée

1788 - 1789 chanoine à Beaune
1789 - 1790 " "
1790 - 1791 " "
1791 - 1792 " " Il refuse le serment constitutionnel avec son confrère, le P. Fromageot, ancien oratorien et chanoine (Archives Nles D. XIX, 21)

Archives départementales du Rhône : D. 326-27 =

Lettre du P. Michel Grozelier au P. de Courtelon, économe de la maison de Lyon

A Beaune, ce 1 février 1782.

Mon Révérend Père,

Je profite de l'occasion du Père logicien de notre collège pour me rappeler dans votre souvenir et vous prier si, par votre moyen, je ne pourrais pas vendre une douzaine de pièces de vin de notre côte de Bourgogne, vieux ou nouveau, dans votre pays.

Pour cela, il s'agirait d'abord de savoir si vous voudriez bien les recevoir dans votre maison ; avancer les frais de voiture et d'entrée que vous reprendriez sur les premiers deniers que vous toucheriez des vins ; vous informer auprès des marchands ou de quelques particuliers s'ils voudraient s'en accommoder.

Il serait aussi à propos de savoir si dans les temps de foire, on payerait de moindres droits pour l'entrée ; ou si vous pourriez les faire débarquer dans quelque faubourg ; en un mot, si on pourrait en tirer 200# tous frais

faits ; ce qui serait à bien bon marché.

Je vous serais très obligé si vous vouliez bien me rendre ce service ainsi que celui de me croire très parfaitement, mon Révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur

Grozelier chanoine

Je vous prie d'assurer de mes civilités très humbles et le R. Père Ballyot, votre cher oncle.

Au Révérend Père, le Révérend Père Ballyot de Courtelon, économe de la maison de l'Oratoire à Lyon.

Actes autographes des assemblées générales de l'Oratoire (archives de la Congrégation)

Actes de la 49e assemblée en 1776, session 6, mardi, 17 septembre au soir.

Le P. supérieur du collège de Beaune (le Père Antoine Louis Vuillet) a rendu compte ensuite à l'assemblée de la fondation qu'a faite cette année Monsieur l'abbé Grozelier, chanoine de Beaune, d'une seconde mission pareille à celle qui fut fondée en 1717 par Messieurs Caput et Parigot. L'une et l'autre doivent se faire de 18 ans en 18 ans dans la dite ville par 10 ou 12 prêtres de l'Oratoire, de manière qu'il y en ait une en exercice tous les 9 ans.

Monsieur Grozelier a affecté à cette mission une somme de 15.000#, dont il y en a déjà 12000# placés sur le clergé de France à 4 pour 100. Monseigneur l'évêque d'Autun a donné son approbation à cette fondation de la manière la plus honorable et la plus flatteuse pour la Congrégation.

En écrivant à ce sujet au T. R. P. Général, il a eu la bonté de le remercier des bons ouvriers qu'il lui avait donnés pour la dernière mission et de l'assurer " que rien ne lui paraissait plus heureux que d'avoir souvent l'occasion d'employer des talents aussi réels et aussi utiles que ceux dont son diocèse ressent les effets. "

Le pieux fondateur de cette nouvelle mission, attaché dans tous les temps à notre congrégation, a écrit au R. P. général pour lui témoigner le désir qu'il avait d'être admis dans le corps. Le R. P. Général en a fait la proposition à l'assemblée qui, d'une voix unanime, a admis Michel Grozelier au nombre de ses membres, le dispensant, par reconnaissance et sans tirer à conséquence, du temps requis pour être mis sur nos listes, et lui accorde dès à présent voix active.

Archives Nles. M. 237 =

Listes des Pères de l'Oratoire, nommés par le Père Général et son Conseil, pour être employés à la mission de Beaune sous le bon plaisir de Mgr d'Autun, en la mission fondée par le P. Michel Grozelier, chanoine de la dite ville et qui doit commencer le 23 mai 1784 :

les P.P. Jean Estienne Hoyau
Louis Marcou Léti
Henri Alexandre Legros
César Balthazard Jaubert
Antoine Philibert Carrichon
Claude François Désiré Maréchal
Jean Paul Marie Anne Latyl

Jacques Jancourt
Jean Bte Saurica
Guillaume Pascal Sabatier
Jean D'antoine
Sulpice Marie Demolier

Fait à Paris, le 26 avril 1784.